



LE JASEUR



BULLETIN MUNICIPAL ET PAROISSIAL DE SAINT-VALÉRIEN

Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047

Le 25 novembre 2014

Volume 36 Numéro -07-

VIE PAROISSIALE : **VOS OFFRANDES :**

Dimanche 9 novembre : 71.25\$
Samedi 15 novembre : 94.00\$

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS :

Dimanche 30 novembre 9h30 ADACE
Dimanche 7 décembre 9h30 MESSE
Feu François Landry – Chantale, Léopold Chassé (ici)
Feu Raymond St-Pierre – Antoine Marquis (ext)
Parents Défunts – Monique, Lionel Côté (ext)
Dimanche 14 décembre 9h30 ADACE

À noter :

- Mercredi 3 décembre, messe à la Résidence des îles à 10h
- Mercredi 10 décembre, messe au Domaine des érables, 16h

Messes des samedis soirs :

- Samedi 6 décembre 19h30 à Saint-Fabien

LES LAMPES DU SANCTUAIRE :

Semaine du 23 novembre : Annette, Mathieu Fournier
Semaine du 30 novembre : Lucille, Henri Cyr

APPEL À TOUS :

Le comité de liturgie est à la recherche de bénévoles pour servir, lire et aider lors des célébrations deux fois par mois ainsi lors des funérailles. Si cela vous intéresse, veuillez donner votre nom au bureau de la fabrique.

Merci de votre collaboration.

Ariane Berger

PANIERES DE NOEL :

Cette année pour avoir le droit à un panier de Noël, il faut remplir un formulaire de demande. Ce formulaire est disponible au bureau de la fabrique aux heures suivantes : Lundi, Mercredi et Jeudi de 13h à 16h.

Aucune demande ne sera acceptée sans avoir rempli ce formulaire. Remettre au plus tard le 5 décembre 2014.

Comité des bénévoles

PRENEZ NOTE DES HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU DE LA FABRIQUE :

Lundi, Mercredi et Jeudi de 13h à 16h

Téléphone : 418 736-8354

Merci

Bonne semaine à vous tous

Ariane Berger

**ACTIVITÉS DE M. LE CURÉ PRÉVUES EN DÉCEMBRE 2014
(en date du 4 novembre) :**

- Mardi 2 décembre, 19h, comité de liturgie de Saint-Fabien
- Mercredi 3 décembre, 19h30, conseil de pastorale de secteur à Saint-Eugène
- Dimanche 7 décembre, 13h30, baptêmes au Bic
- Vendredi 12 décembre, 5 à 7 des bénévoles au repas bénéfiques de la fabrique du Bic
- Lundi 15 décembre, 19h30, préparation au baptême à Saint-Fabien
- Dimanche 21 décembre 14h, célébration pénitentielle à l'église Sainte-Cécile-du-Bic

**CÉLÉBRATION DES FÊTES DANS LES ÉGLISES
DU SECTEUR DU PIC CHAMPLAIN :**

Dimanche 21 décembre

14h Célébration pénitentielle à l'église Sainte-Cécile-du-Bic

Mercredi 24 décembre

16h30 Célébration de la Parole pour les enfants – Bic (à confirmer)

16h30 Célébration de la Parole pour les enfants – Saint-Fabien

20h Messe de Noël à Saint-Fabien

20h Messe de Noël à Sainte-Cécile-du-Bic

22h Messe de Noël à Saint-Eugène

22h Messe de Noël à Saint-Valérien

Jeudi 25 décembre

10h Messe à la sacristie de Saint-Fabien

Jeudi 1^{er} janvier 2015

9h30 Messe à Saint-Fabien

9h30 Messe à Saint-Valérien

11h Messe à Saint-Eugène

11h Messe à Sainte-Cécile-du-Bic

PROCHAINE RENCONTRE DE PRÉPARATION AU BAPTÊME :

Elle aura lieu lundi 15 décembre à 19h30 à la salle Ernest-Simard de l'église de Saint-Fabien. Notez que la rencontre de préparation au baptême peut être déplacée selon les inscriptions reçues. Les parents sont alors avisés par courriel ou par téléphone.

RÉUNION DU CONSEIL DE PASTORALE DU SECTEUR :

Aura lieu au presbytère du Bic, à 19h30 le mercredi 3 décembre. Nous poursuivons notre cheminement sur l'évangélisation.

Jean-François Mélançon, curé

ASSEMBLÉE DES PAROISSIENS DE SAINT-VALÉRIEN :

Le dimanche 7 décembre 2014 à 10h15 à l'église de Saint-Valérien

Vous êtes convoqués par la présente à l'assemblée des paroissiens de Saint-Valérien pour élire trois (3) nouveaux marguilliers ou marguillères en remplacement de M. Jean-Louis Beaulieu qui a quitté notre paroisse en 2014, de Mme Fernande Roy qui termine son 2^e mandat de 3 ans et de M. Marcel Sinclair qui a terminé sa 2^e année de 2^e mandat le 31 décembre 2013.

Cette élection aura lieu après la célébration, nous vous attendons en grand nombre.

Marcel Sinclair, président de l'assemblée de
la Fabrique de Saint-Valérien

À VENDRE :

Skidoo Legend GT 500 SS Rotax liquide. 8 624 km, année 2004. Faite une offre.

Charles-Henri Chassé, 418 736-4570

PROJET DE COOPÉRATIVE ALIMENTAIRE RÉGIONALE AVEC POINT DE SERVICE À SAINT-VALÉRIEN :

Assemblée publique : Tel qu'annoncé dans « *Le Jaseur* » précédent, une assemblée publique s'est tenue le mercredi 19 novembre 2014 à la salle Laval Gauvin du Centre communautaire de Saint-Valérien.

Vingt-six personnes ont assisté à la rencontre qui avait pour objectif de faire le point au regard de la démarche de mise sur pied d'une coopérative alimentaire régionale avec un point de service à Saint-Valérien.

Madame Sarah Toulouse, chargée de projet embauchée pour la mise en place de cette coopérative, a présenté le projet et a répondu aux questions de l'assistance.

Le projet : Ce qui est envisagé, c'est la création d'une coopérative régionale avec au départ 5 points de services et qui à terme, pourrait comporter 12 points de services.

Les communautés prêtes à faire partie de la première vague sont Padoue, Saint-Donat, Saint-Octave, Saint-Marcellin et bien sûr, Saint-Valérien.

L'objectif visé est d'arriver à se doter d'une coopérative légalement constituée avec son conseil d'administration et ses règlements généraux d'ici la fin janvier.

La coopérative alimentaire régionale sera gérée par un conseil d'administration sur lequel chaque point de service sera représenté par une personne élue en

assemblée générale. Dans ce contexte, l'épicerie de Saint-Valérien serait achetée par la coopérative régionale et un comité local s'assurerait de garder bien vivant le lien entre la coopérative et ses membres de Saint-Valérien, en plus de porter un regard vigilant sur les opérations du point de service. L'objectif poursuivi par le comité provisoire de Saint-Valérien est le maintien du service de proximité qu'est son épicerie et ainsi le maintien des emplois reliés à ce service.

Étapes de réalisation : Plusieurs étapes doivent être franchies dans un court délai pour que ce projet se concrétise. D'abord, l'élaboration d'un plan d'affaires notamment pour l'épicerie de Saint-Valérien et ce, d'ici la fin décembre. Ensuite et en parallèle : recherche de financements, rédaction des règlements de régie interne de la coopérative, ses modalités de fonctionnement et de financement, règles de fonctionnement des points de service, etc.... C'est notamment lors de la rédaction des règlements de régie interne, étape cruciale de la création de la coopérative, que les privilèges qui seront accordés aux membres seront déterminés.

Intension d'adhésion : Le comité provisoire de Saint-Valérien a besoin d'un appui concret des citoyens de Saint-Valérien pour aller de l'avant avec la constitution de la coopérative alimentaire régionale tel que décrite plus haut. Des bénévoles parcourront Saint-Valérien pour solliciter les résidents de chacun des foyers à signer une lettre d'intention d'adhérer à la future coopérative lorsqu'elle sera constituée. Au moment de l'adhésion, une part sociale d'une valeur de 120\$ sera demandée pour devenir membre à vie, et donc propriétaire de la coopérative. Ce montant n'est exigé qu'une seule fois et est remboursable au moment où un citoyen quitte le village, ne désire plus être membre ou si la coopérative est dissoute. Plus nous aurons de lettres d'intention signées, plus notre plan d'affaires aura du poids et nous pourrons démontrer aux différents bailleurs de fonds que le besoin est bien réel... Nous vous invitons à prendre connaissance de la lettre d'intention qui est plus loin dans le présent numéro du « *Le Jaseur* » car c'est cette même lettre d'intention que les bénévoles vous demanderont de signer lors de leur visite à votre domicile.

Questionnement : Vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à en faire part à l'un ou l'autre des membres du comité provisoire. Elles seront communiquées à la chargée de projet pour obtenir réponse ou pour en tenir compte dans l'élaboration du projet.

Implication : Si vous désirez vous joindre au comité provisoire ou participer à l'une ou l'autre des étapes du projet, vous pouvez mentionner votre intérêt à l'un des membres du comité provisoire et vous serez intégrés avec plaisir !

Les membres du comité provisoire : Ariane Berger, Jean Brecheisen, Alain Lachapelle, Diane Leclerc, Claude Ouellet, Sophie Mercier, Josiane Rioux.

BRUNCH ANNUEL DES CHEVALIERS DE COLOMB
CONSEIL 9857 DES ÉCARTS :

À cause des rénovations de nos salles le brunch aura lieu à la salle Curé Soucy à Bic dimanche le 14 décembre 2014 immédiatement dès 9h30.

Coût : 10\$ adulte
 6\$ enfant de 6 ans à 12 ans
 gratuit : enfants de moins de 6 ans.

Pour réservation communiquer avec Gilbert Beaulieu au 418 736-5564 ou en s'adressant à l'épicerie S.T. Saint-Valérien.

Les Chevaliers de Colomb,
Conseil 9857 des Écarts

OFFRE DE SERVICE :

J'offre mes services de gardien d'enfants le mercredi, samedi, dimanche ou pendant les journées pédagogiques.

J'adore les enfants et je suis une personne de confiance. N'hésitez pas à m'appeler aux numéros suivants : 418 736 4183 ou 418 730-6083

J'habite à Saint-Valérien mais je peux me déplacer pour garder au Bic. Au plaisir de vous voir !

Jacob Morin

LE « JASEUR » :

Le prochain « *Jaseur* » paraîtra le 9 décembre prochain. Vous pouvez donc déposer vos communiqués au plus tard **vendredi le 5 décembre à 17h00** au 4 avenue du Vallon ou par courriel à le.jaseur.st.valerien@globetrotter.net

Christine et Jocelyn Chabot, responsables

BACS BLEUS :

Le conseil municipal rappelle aux citoyens que les bacs bleus pour la récupération demeurent la propriété de la Municipalité, mais que la responsabilité de ceux-ci revient à chacun des contribuables. Dans l'éventualité où un bac est endommagé ou n'est plus, le citoyen devra déboursier un montant d'environ 85\$, prix coûtant du bac, pour en avoir un autre.

Marie-Paule Cimon, directrice générale

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Calendrier de l'an 2015

Janvier	Février	Mars
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4	1	1
5 <input type="checkbox"/> 6 7 8 9 10 11	2 <input type="checkbox"/> 3 4 5 6 7 8	2 <input type="checkbox"/> 3 4 5 6 7 8
12 <input type="checkbox"/> 13 14 15 16 17 18	9 <input type="checkbox"/> 10 11 12 13 14 15	9 <input type="checkbox"/> 10 11 12 13 14 15
19 <input type="checkbox"/> 20 21 22 23 24 25	16 <input type="checkbox"/> 17 18 19 20 21 22	16 <input type="checkbox"/> 17 18 19 20 21 22
26 <input type="checkbox"/> 27 28 29 30 31	23 <input type="checkbox"/> 24 25 26 27 28	23 <input type="checkbox"/> 24 25 26 27 28 29
		30 <input type="checkbox"/> 31
Avril	Mai	Juin
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4 5	1 2 3	1 <input type="checkbox"/> 2 3 4 5 6 7
6 <input type="checkbox"/> 7 8 9 10 11 12	4 <input type="checkbox"/> 5 6 7 8 9 10	8 <input type="checkbox"/> 9 10 11 12 13 14
13 <input type="checkbox"/> 14 15 16 17 18 19	11 <input type="checkbox"/> 12 13 14 15 16 17	15 <input type="checkbox"/> 16 17 18 19 20 21
20 <input type="checkbox"/> 21 22 23 24 25 26	18 <input type="checkbox"/> 19 20 21 22 23 24	22 <input type="checkbox"/> 23 24 25 26 27 28
27 <input type="checkbox"/> 28 29 30	25 <input type="checkbox"/> 26 27 28 29 30 31	29 <input type="checkbox"/> 30
Juillet	Août	Septembre
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4 5	1 2	1 <input type="checkbox"/> 2 3 4 5 6
6 <input type="checkbox"/> 7 8 9 10 11 12	3 <input type="checkbox"/> 4 5 6 7 8 9	7 <input type="checkbox"/> 8 9 10 11 12 13
13 <input type="checkbox"/> 14 15 16 17 18 19	10 <input type="checkbox"/> 11 12 13 14 15 16	14 <input type="checkbox"/> 15 16 17 18 19 20
20 <input type="checkbox"/> 21 22 23 24 25 26	17 <input type="checkbox"/> 18 19 20 21 22 23	21 <input type="checkbox"/> 22 23 24 25 26 27
27 <input type="checkbox"/> 28 29 30 31	24 <input type="checkbox"/> 25 26 27 28 29 30	28 <input type="checkbox"/> 29 30
	31	
Octobre	Novembre	Décembre
Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di	Lu Ma Me Je Ve Sa Di
1 2 3 4	1	1 <input type="checkbox"/> 2 3 4 5 6
5 <input type="checkbox"/> 6 7 8 9 10 11	2 <input type="checkbox"/> 3 4 5 6 7 8	7 <input type="checkbox"/> 8 9 10 11 12 13
12 <input type="checkbox"/> 13 14 15 16 17 18	9 <input type="checkbox"/> 10 11 12 13 14 15	14 <input type="checkbox"/> 15 16 17 18 19 20
19 <input type="checkbox"/> 20 21 22 23 24 25	16 <input type="checkbox"/> 17 18 19 20 21 22	21 <input type="checkbox"/> 22 23 24 25 26 27
26 <input type="checkbox"/> 27 28 29 30 31	23 <input type="checkbox"/> 24 25 26 27 28 29	28 <input type="checkbox"/> 29 30 31
	30	



ORDURES



RECYCLAGE



LES DEUX



ÉCOCENTRE DE RIMOUSKI **HEURES D'OUVERTURE DURANT LA SAISON FROIDE**

La Ville de Rimouski désire informer la population de Rimouski et des municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette des heures d'ouverture de l'écocentre pour la saison froide.

Du 1^{er} au 13 décembre 2014

L'écocentre sera ouvert les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 8h30 à 12h.

Du 14 décembre 2014 au 31 janvier 2015

L'écocentre sera fermé.

Du 1^{er} février au 31 mars 2015

L'écocentre sera ouvert les vendredis de 12h à 16h et les samedis de 8h30 à 12h.

La population est invitée à profiter de l'horaire actuel (du lundi au vendredi de 7h15 à 16h et le samedi de 8h30 à 16h), en vigueur jusqu'au 30 novembre, pour apporter à l'écocentre toute matière et tout résidu dont il est facile de se départir de façon écologique grâce aux services de récupération offerts par l'écocentre.

La Ville de Rimouski remercie les citoyennes et les citoyens pour leurs efforts à protéger l'environnement dans une perspective de développement durable.

SOURCE :

Communications
Direction générales
418 724-3108

communications@ville.rimouski.qc.ca

RENSEIGNEMENTS :

Claire Lafrance
Coordonnatrice en environnement
Service génie et environnement
418 724-3134

claire.lafrance@ville.rimouski.qc.ca

LA CHORALE DE L'ÉGLISE EST EN RECRUTEMENT :

La chorale de l'Église est toujours à la recherche de nouveaux membres afin de continuer adéquatement son travail pour les messes et les funérailles. Aussi, les pratiques pour la messe de Noël commenceront dimanche le 7 décembre prochain à 13h15 à l'Église. Il serait intéressant que la chorale puisse compter sur un plus grand nombre de personnes (jeunes et moins jeunes). Alors, si ça t'intéresse, n'hésite pas à te joindre à nous. Pour plus d'informations, on peut me rejoindre au 418 736-5107 ou vous pouvez contacter un membre de la chorale. Il est aussi possible de te rendre à l'Église le dimanche 7 décembre pour 13h15

Au plaisir de t'accueillir et de chanter ensemble !

Francine Cimon, pour la chorale



SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ CONSULTER LES PUBLISACS EN LIGNE ?



La publicité non sollicitée: c'est votre choix !

Ce petit collant peut éliminer jusqu'à 50 kg de déchet par année.

Coller cette vignette sur votre boîte aux lettres est un petit geste qui a un grand impact

CONTRIBUEZ À DIMINUER LE GASPILLAGE DE PAPIER !

À lui seul, le publisac peut peser plus de 900 grammes. Après avoir été consulté (ou pas), tout ce papier se retrouve au recyclage ou au site d'enfouissement. La gestion de cette matière résiduelle a un **grand impact économique et environnemental pour votre municipalité.**

Quoi faire ? Vous pouvez faire votre part grâce à un geste tout simple : Posez une vignette « pas de circulaire » sur votre boîte aux lettres. Vous participez alors au premier R du principe des **3R** : **R**éduire, **R**éutiliser, **R**ecycler.

La vignette « pas de circulaire » signifie que vous ne voulez plus recevoir de circulaires publicitaires dans votre boîte aux lettres, incluant le publisac. Cependant, **les facteurs devraient continuer à vous distribuer les infolettres municipales et informations électorales.**

Si le camelot ne respecte pas l'autocollant, vous pouvez faire une plainte en appelant Publisac 1 888 999-2272.

Où se procurer la vignette autocollante ?

Vous pouvez maintenant vous procurer un autocollant gratuit de 2 façons :

- bureau municipal : 181 route Centrale, Saint-Valérien
- en appelant Publisac : 1 888 999-2272

Katimavik



Où poser la vignette ? Poser cet autocollant bien **visiblement sur votre boîte aux lettres** ou sur le de votre boîte postale.

Des moyens pour rester bien informé !

- Toutes les circulaires du publisac sur www.publisac.ca/rimouski
- Pour les informations locales : www.lavantage.qc.ca
- www.municipalite.saint-valerien.qc.ca ou www.mrcrimouskineigette.qc.ca

Pour en faire plus

- Se désabonner du bottin téléphonique
<http://delivery.ypg.com/fr/FR/Home/Index/>

- Pour ne pas recevoir d'offres non sollicitées

<http://online.the-cma.org/french/?APIKEY>

C'est votre choix !



*Si vous appréciez consulter les circulaires, une fois que vous avez terminé, n'oubliez pas de **ne pas mettre les circulaires dans un sac de plastique** avant de les mettre dans le bac de recyclage, posez les en vrac dans le bac !*



UN NOËL VERT !



Cette année pour Noël, on vous propose des petits gestes écologiques simples et créatifs pour profiter de la magie des fêtes de façon écoresponsable !

POUR DÉCORER :

- Choisissez un sapin naturel cultivé au Bas-St-Laurent !
- Après les fêtes, apportez votre sapin au Carrefour Rimouski entre le 1er et le 11 janvier 2015 afin qu'il puisse être recyclé et qu'il évite le site d'enfouissement.
- Favorisez l'achat de lumières DEL, plus durable et 90% moins énergivore que les lumières traditionnelles. Vous pouvez même installer une minuterie pour vos lumières extérieures afin d'économiser l'électricité.
- Acheter de nouvelles décorations chaque année finit par prendre beaucoup de place dans le sous-sol... et au site d'enfouissement. Réutilisez vos décorations, créer vos propres décorations et pour les plus audacieux, organisez un échange de décorations avec vos amis, un bon moyen de se renouveler sans dépenser!




POUR OFFRIR :


- Privilégiez des objets fabriqués par un artisan local, produits au Québec ou par vous-même. Ces cadeaux ont un faible impact environnemental et une valeur sociale ajoutée.
- Optez pour des cadeaux « dématérialisés » : billets de théâtre ou spectacle, chèque-cadeau offre de coup de main (gardiennage, pelletage...), escapade en plein-air...
- Organisez un échange de cadeau sans magasinage : chacun apporte un objet qu'il a déjà à la maison et qu'il est prêt à offrir. Plusieurs thèmes possibles : échange de livres, d'objets rigolos, de cadeaux faits maison...



POUR EMBALLER :

- Les emballages métalliques, choux et rubans ne se recyclent pas. Bricolez un emballage avec des matériaux récupérés et/ou réutilisables: tissus, journaux, sacs réutilisables, boîtes... 
- Pour les cartes de souhaits, favorisez celles qui sont imprimées sur du papier 100% recyclé, dessinées par des artistes locaux ou achetez celles qui sont vendues au profit d'une cause sociale.

POUR RECEVOIR :

- Évitez le gaspillage en calculant adéquatement la quantité de nourriture nécessaire. Mettez en vedette des aliments locaux et biologiques : www.saveursbsl.com. Vous pouvez aussi apporter la nourriture non entamée à Moisson Rimouski-Neigette (418-722-0016). 
- Choisissez des nappes et serviettes en tissus et de la vaisselle réutilisable, beaucoup plus élégant que le plastique et le papier. Faites de la vaisselle une activité amusante en famille!

JOYEUSES FÊTES À TOUS !

Pour plus d'idées pour un Noël écolo et coloré :

<http://www.equiterre.org/geste/noel-ecolo-coloré>

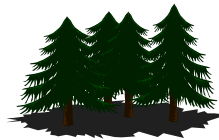
[http://www.recyc-](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Recuperation_Noel2013_RECYC-QUEBEC.pdf)

[quebec.gouv.qc.ca/Upload/Recuperation_Noel2013_RECYC-QUEBEC.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/Upload/Recuperation_Noel2013_RECYC-QUEBEC.pdf)



Par Gaëlle Bailon-
Poujol, écostagiaire

FAIRE DU SKI DE FOND AU BIC !



C'est possible parce que le Club de ski de fond du Bic existe.

Plus de 20 km de sentiers variés, offrant des vues spectaculaires de notre magnifique environnement.

Venez rencontrer et épauler ceux et celles qui s'y activent à l'AGA du Club de ski de fond du Bic, le : **lundi 1^{er} décembre à 19h30**, au 2^e étage de la salle curé-Soucy.

Nos saisons dépendent de votre participation. Votre présence est notre plus bel encouragement.

Camil Langlois et Marcel Sinclair,
Club de ski de fond du Bic

INFO BIBLIO :

L'hiver est à nos portes, quoi de mieux qu'un bon livre au coin du feu ? Bonne lecture !

Concours de Noël

Livres à faire tirer. Deux jeunesses et un adulte.
Une visite = un coupon, du 23 novembre au 21 décembre.

Bienvenue à tous !

.....

Vous pouvez, de chez vous, faire vos réservations, recherches et renouvellements. À votre prochaine visite à la bibliothèque, demandez votre «Nip», mot de passe et votre dépliant.

Passez-nous voir selon l'horaire suivant : Les dimanches 7, 14 et le 21 décembre de 10h30 à 11h30 et les mercredis 3, 10 et 17 décembre de 19h00 à 20h30. Nous sommes fermés pendant les tempêtes.

Vous pouvez téléphoner, au 418 736-8170, pour vérifier avant de vous présenter.

Prenez note que nous serons fermés du 23 décembre au 5 janvier inclusivement.

La bibliothèque est située dans l'école primaire, en passant par la porte de côté. L'inscription est toujours gratuite.

Film de Noël à la Bibliothèque

L'invitation est lancée, aux enfants, pour une soirée de film de Noël, à la bibliothèque, surveillez votre prochain « *Jaseur* » pour la date et l'heure.

Collation, pop corn, jus et surprises pour tous.
Possibilité de service de garde, si des parents ont besoin de plus de temps pour parler au Père-Noël !



Chantal Paquet Responsable

CERCLE DE FERMIERES :

Avis à toutes les membres, à l'occasion des Fêtes nous vous invitons à un diner jeudi le 11 décembre au restaurant Scores pour 11h30. Svp donné vos noms avant le 9 décembre 2014.

Bienvenue à toutes.

Georgette Lepage 418 736-4172

Projet de coopérative alimentaire régionale avec point de service à Saint-Valérien

INTENTION D'ADHÉSION

(article 23. Loi des coopératives du Québec)

Considérant qu'un comité provisoire de citoyens s'est formé pour créer une coopérative régionale avec un point de service à Saint-Valérien;

Considérant que des démarches sont en cours pour s'associer à d'autres communautés de la Mitis et de la Neigette;

Considérant que je souhaite adhérer à cette nouvelle coopérative alimentaire;

Je m'engage à devenir membre de la future Coopérative alimentaire régionale, qui opérera le point de service de Saint-Valérien, en qualité de :

- membre consommateur montant de 120\$
- membre producteur montant à définir
- membre travailleur montant à définir
- membre de soutien montant à définir

Je verserai ma part sociale (adhésion), d'un montant de 120\$, à la Coopérative au moment de sa constitution légale et de son enregistrement au Registre des Entreprises du Québec pour devenir membre et bénéficier des avantages qui s'y rattachent.

Signé à Saint-Valérien, le _____ 2014

Signature

Nom du membre :

Nom d'entreprise :

Adresse :

Téléphone : _____ Télécopieur _____

Courriel : _____

Je désire être convoqué aux assemblées de la Coopérative par :

courrier courriel télécopieur

J'accepte de recevoir le bulletin d'information électronique de la Coopérative
oui _____ non _____

Votre contribution

Votre Coopérative aura besoin de tout le savoir-faire de ses membres. En tant que futur membre de la Coopérative alimentaire régionale, vous avez la possibilité de contribuer à son développement en devenant :

Administrateurs-trices: Vous souhaitez vous impliquer dans le conseil d'administration de la Coopérative? Dites-le nous !

Comité de gestion du point de service : Vous voulez vous impliquer dans la gestion du point de service qu'est l'épicerie de Saint-Valérien

Comités thématiques : Vous êtes intéressé(e) à vous impliquer sur des comités thématiques, sur la programmation? Dites-le nous!

Producteurs-trices : Vous souhaitez vendre vos produits dans la Coopérative? Dites-le nous!

Emplois à la Coop : La Coopérative aura besoin de personnel (gérant-e, cuisinier-ère, caissier-ère, etc.) et elle privilégiera ses membres.

Oui, je suis intéressé à titre de :

SVP, joindre votre curriculum vitae à votre formulaire d'adhésion

Vos suggestions

Des produit ou services que vous souhaitez offrir à la future Coopérative?
Dites-le nous!

Des produits ou services que vous souhaiteriez trouver dans la Coopérative?
Dites-le nous!

Prière de transmettre votre formulaire, dûment complété et signé, par le moyen de votre choix parmi les suivants :

- le déposer au comptoir de la réception du Bureau municipal,
- le déposer dans la boîte prévue à cet effet à l'épicerie S.T.
- par courrier électronique à diane.leclerc@municipalite.saint-valerien.qc.ca
- par courrier postal au Bureau municipal : 181 Route Centrale, Saint-Valérien (Qc), GOL 4E0
- par télécopie au Bureau municipal (418) 736-5922

Des questions? Communiquez avec Alain Lachapelle 418-736-4322 ou Diane Leclerc au bureau municipal: (418) 736-5047 poste 3

Les membres du Comité provisoire de la coopérative alimentaire régionale, point de service à Saint-Valérien :
Sophie Mercier, Ariane Berger, Jean Brecheisen, Alain Lachapelle et Diane Leclerc